uvsq.fr





DIU SÉCURITÉ DES PATIENTS EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ ET RISQUES ASSOCIÉS AUX SOINS

DISCIPLINE(S) Médecine et santé

DURÉE DES ÉTUDES 100 heures

COMPOSANTE(S) UFR Simone Veil - santé

FORMATION DIPLÔMANTE

FORMATION CONTINUE



Le DIU Sécurité des Patients en Etablissement de Santé et risques associés aux soins s'inscrit dans la volonté des établissements de santé, à l'initiative du Ministère de la Santé et de la Haute Autorité de Santé, de renforcer l'ensemble du dispositif de formation continue des professionnel(le)s exerçant dans le domaine de la santé au bénéfice des patient(e)s pris(es) en charge.

La sécurité des patient(e)s, et tout particulièrement la lutte contre les évènements indésirables associés aux soins, est un enjeu majeur pour les établissements de santé exigeant compétences individuelles et capacités d'appropriation collective, encadrés par une gouvernance impliquée à travers un management compétent et volontariste.

Spécificités de la formation

Les candidatures sont centralisées auprès du secrétariat pédagogique. Après acceptation de votre dossier, vous pouvez être rattaché(e)s administrativement à l'UVSQ ou bien l'UP Paris-Saclay. Merci de suivre les procédures qui vous seront indiquées par mail.

Compétences développées

Ce DIU a pour objectif de proposer une formation théorique et pratique aux actrices/acteurs impliqué(e)s dans le domaine requis à partir des évolutions réglementaires les plus récentes.

Cette formation permet d'acquérir une compétence reconnue et la possibilité de devenir référent(e) au sein de leur structure professionnelle.

Le DIU Sécurité des patient(e)s a aussi vocation, à travers des méthodes pédagogiques comportant l'utilisation de la simulation et de la mise en situation, d'aider les professionnel(le)s dans la nécessaire amélioration du travail en équipe rassemblant les compétences complémentaires entre professionnel(le)s de santé, représentant (e)s des directions des hôpitaux, chercheuses/chercheurs en sciences humaines et représentant(e)s des usagers, au bénéfice des patient(e)s pris(es) en charge dans les établissements de santé.

Conditions d'admission

Candidatures 2025-2026:

Période de candidatures : du 1er mars 2025 au 31 octobre 2025

Vous devez **obligatoirement** adresser un CV et une lettre de motivation par mail à Mme MYSTERLIN, secrétaire pédagogique : carly.mysterlin@aphp.fr

Attention, tout dossier incomplet ou directement déposé sur la plateforme sans accord préalable de l'équipe pédagogique ne sera pas étudié.

Si votre candidature est retenue, vous devez suivre les indications reçues par mail et candidater sur la plateforme eCandidat de l'UVSQ.

Lors du dépôt de vos pièces justificatives, **merci de déposer l'autorisation d'inscription délivrée par l'équipe pédagogique** dans l'onglet "pièce justificative spécifique à la formation".

> Accéder à la plateforme e-candidat

Formation(s) requise(s)

- Médecins, Pharmaciens, Personnels du secteur paramédical
- Qualiticiens, Coordonnateurs de la gestion des risques associés aux soins
- Responsables du Système de Management de la Qualité de la prise en charge Médicamenteuse, Responsables qualité gestion des risques au sein des directions d'établissements de santé
- Personnels des agences régionales de santé en charge de la QSS, Personnels des directions et unités de recherche clinique en charge de la QSS, Personnels de l'industrie pharmaceutique et industriel des dispositifs médicaux, Personnels des services juridiques des établissements de santé
- Médiateurs médicaux et administratifs, représentants des usagers des établissements de santé

Inscription

Une fois votre dossier de candidature validé sur e-candidat, la procédure d'inscription administrative vous sera envoyée par mail. Vous pourrez alors vous inscrire en ligne et déposer les pièces justificatives demandées, avant le début de la formation.

Montant des frais de formation pour l'année 2025-2026:

Formation financée : 1510 €
Formation non financée : 1010 €

Cette formation n'est pas éligible au CPF.

Montant des Droits d'Inscription Universitaire (DNI):

- 254 € pour l'année universitaire 2025-2026 (montant fixé annuellement par arrêté ministériel en juillet de chaque année)

Lors de votre inscription en ligne, vous serez invité(e) à régler vos DNI. Merci de transmettre le justificatif obtenu à votre gestionnaire pour un enregistrement plus rapide sur votre dossier.

Toute inscription administrative doit être finalisée un mois avant le début des enseignements.

Contenu de la formation

- » Période de formation : 5 modules de 2 jours par mois de novembre à juin
- » Formation en présentiel
- » Lieu : Faculté de médecine Paris-Saclay Le Kremlin-Bicêtre
- **» Volume horaire**: 100h > 80h de cours magistraux + 20h d'e-learning

Contrôle de connaissances

Modalités d'examen :

- L'assiduité est obligatoire à l'ensemble des enseignements et examens
- La validation de l'enseignement repose sur un examen écrit (2h) et une présentation orale (environ 15 minutes)

Perspectives professionnelles

La formation acquise permettra aux professionnel(le)s concerné(e)s d'être partie prenante de la démarche de certification des établissements de santé dans lesquels elles/ils seront amené(e)s à travailler :

- Coordinatrices/Coordinateurs de la gestion des risques associés aux soins
- Référent(e)s GDRS au niveau des services, des pôles, des DMU...
- Responsables dédié(e)s aux vigilances (infectio-vigilance, pharmacovigilance, matério-vigilance...) au niveau d' un établissement de soins, de la coordination régionale (ARS) ou nationale
- Responsables du Système de Management de la Qualité (RSMQ) de la Prise En Charge Médicamenteuse (PECM)
- Responsables qualité-gestion des risques au sein des directions d'établissements de santé
- Gestionnaires de risques en établissement de santé

Adresses et coordonnées

Responsable pédagogique du diplôme :

Dr Elisabeth DELAROCQUE-ASTAGNEAU

Dr David OSMAN

Pr Christian RICHARD

Contact pédagogique :

Madame Carly MYSTERLIN: carly.mysterlin@aphp.fr

Contacts formation continue

Pour toutes questions concernant la gestion administrative de votre inscription à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, contactez:

Madame Létitia LEUILLET : letitia.leuillet@uvsq.fr

Pour un traitement plus rapide de votre demande, merci de préciser votre nom et prénom, la formation concernée et éventuellement votre numéro étudiant.